

# LES ÉTAPES D'UNE REPRISE D'ENTREPRISE



## Recherche de l'entreprise à acquérir

La reprise d'une structure peut débuter par une recherche de fonds de commerce ou d'entreprise. Si vous n'avez pas encore de cible en tête, nous pouvons vous accompagner dans vos recherches.



## Evaluation d'entreprise

Nos conseillers spécialisés vous apportent une vision objective de la valeur économique et stratégique d'une entreprise et de ses actifs, ainsi qu'un diagnostic des forces et faiblesses et de l'environnement.



## Négociation

Nos collaborateurs vous conseillent dans ce processus et optimisent pour vous les conditions de vente, puis rédigent le protocole de vente.



## Définition du projet & business plan

Bénéficiez de conseils pour l'établissement du plan de financement, recensement de vos besoins, établissement du chiffre d'affaires prévisionnel, préparation personnelle à la présentation du plan de financement aux établissements bancaires et organismes d'aides...



## Recherche de financements

Nous vous accompagnons à la recherche multiples de toutes les sources de financement possibles (aides et subventions, levée de fonds, emprunt bancaire...) ainsi qu'à l'optimisation de l'organisation de la structure (réorganisation, recomposition d'actionariat...) dans un cadre juridique et fiscal adapté.



## Choix du statut du dirigeant

Après une étude personnalisée de votre situation, nous serons à même de vous diriger vers la solution la plus adaptée.



## Choix de la forme juridique

Nos conseillers se chargent de vous présenter les différents statuts envisageables et leurs spécificités pour vous permettre de choisir le mieux adapté à votre profil et à votre projet d'entreprise.



## Formalités juridiques

Nous nous occupons de toutes les démarches et des formalités juridiques nécessaires à la reprise de votre société en tenant compte des spécificités de votre activité.